

## REGLEMENT DU JEU « Grand Jeu CIC TOURS GRAND SUD»

### ARTICLE 1. ORGANISATION

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes (44000), organise un jeu intitulé « Grand Jeu CIC TOURS GRAND SUD» pour le compte des agences CIC :

**CIC TOURS GRAND SUD, 13 rue Gamard, 37300 Joué-Lès -Tours - 02 47 32 29 21 - 14238@cic.fr,**  
**CIC CHAMBRAY-LÈS-TOURS, rue Philippe Maupas - 37170 Chambray-Lès-Tours - 02 47 32 29 25 - 14238@cic.fr**  
**CIC SAINT-AVERTIN, 1044 avenue du Général de Gaulle - 37550 Saint-Avertin - 02 47 32 29 24 - 14238@cic.fr**

La participation à ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat et se déroulera le samedi 12 octobre 2019.

Principe du jeu : samedi 12 octobre 2019, les conseillers CIC présents remettront un bulletin-jeu aux étudiants en médecine à Tours lors de la remise des diplômes. Les participants au jeu devront compléter le bulletin-jeu et le déposer dans l'urne mise à disposition sur le stand CIC. Le tirage au sort désignera 5 gagnants.

### ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### 2.1 Conditions d'inscription au Jeu :

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, âgée au moins de 18 ans au moment de sa participation, ayant sa capacité juridique, résidant sur le secteur d'exploitation du CIC Ouest.

Les salariés et retraités du Groupe CIC et Crédit Mutuel, et ceux de leurs filiales, les personnes ayant participé à la conception et à l'organisation du jeu, ainsi que les membres des familles de toutes les personnes citées précédemment, ne peuvent pas participer au jeu.

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen d'un seul bulletin par personne. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin de participation (mêmes nom, prénom, adresse, mail, n° de portable). En cas de pluralité de participations, au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés. Une photocopie du bulletin ne sera pas prise en compte lors du tirage au sort.

### ARTICLE 3. DESCRIPTIF DES DOTATIONS

Gain : 5 cartes ILLICADO d'une valeur de 50 € chacune. Aucune contrepartie en espèces ne sera possible. Total des lots mis en jeu : 250 €

### ARTICLE 4. TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort sera effectué par l'agence CIC Tours Grand Sud mardi 15 octobre 2019 devant deux témoins au minimum et désignera 5 gagnants si le nombre de bulletins correctement remplis est suffisant.

(Ci-joint procès-verbal à remplir au moment du tirage au sort).

### ARTICLE 5. DESIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront informés individuellement par téléphone, courrier ou mail dans un délai de 8 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés.

Les gagnants devront se présenter à l'agence CIC Ouest concernée muni d'une pièce d'identité en cours de validité. Lors de la remise du lot, les gagnants signeront une attestation établissant qu'ils ont bien récupérés le prix qu'ils ont gagné.

Tout lot non réclamé par un gagnant dans le mois suivant la date de tirage au sort ne sera pas attribué. Au-delà de cette limite, les prix resteront acquis à la Banque CIC Ouest.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de remplacer les lots par d'autres d'une valeur équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

#### **ARTICLE 6. CONSULTATION DU REGLEMENT**

Chaque agence disposera d'un règlement du jeu. Le règlement du jeu est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante : Banque CIC OUEST- Direction Communication - 2, avenue Jean-Claude Bonduelle, 44000 Nantes Le timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la désignation des gagnants et l'interprétation ou l'application du règlement.

#### **ARTICLE 7. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les données personnelles des personnes collectées sur les bulletins de participation seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise du lot ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et de suppression des données les concernant sur simple demande adressée à Banque CIC OUEST – Direction Marché Grand Public, 2, avenue Jean-Claude Bonduelle, 44000 Nantes, en joignant une photocopie de leur carte d'identité.

Le (la) gagnant(e) autorise l'utilisation éventuelle de son nom et de sa photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant son accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

Un courrier ou un mail sera adressé aux participants qui n'auront pas gagné pour leur proposer un rendez-vous avec un conseiller CIC.

**Texte BLOCTEL écrit sur le bulletin de jeu :** Conformément à la réglementation, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique sur [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr), ou en écrivant à Opposetel 6 rue Nicolas Siret, 10 000 Troyes. Cette inscription entraînera l'interdiction pour tout professionnel, et tout intermédiaire agissant pour son compte, de vous démarcher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Elle ne fera pas obstacle à l'utilisation des coordonnées téléphoniques que vous nous aurez communiquées pour vous présenter une offre ou une nouveauté sur nos produits et services. Les informations personnelles recueillies par le CIC Ouest dans le cadre de cette opération peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé destiné principalement à la gestion pratique du jeu, gestion de la relation, prospection, animation commerciale ou aux études statistiques. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression sur les informations qui vous concernant. Ces droits

pourront être exercés en écrivant à l'adresse suivante : CIC Ouest, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes.

#### **ARTICLE 8. DIVERS**

Toutes difficultés quant à l'interprétation du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai d'un mois après le tirage au sort. La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu en totalité ou dans certaines de ses phases si les circonstances l'exigent. Elle ne saurait être responsable de tout fait qui ne pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

#### **ARTICLE 9. LITIGES ET RESPONSABILITE**

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du règlement complet. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude avérée entraînera la nullité de la participation en question. Le CIC tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement.

En cas de tricherie avérée, toutes les participations frauduleuses seront considérées comme nulles et ne seront pas prises en compte, ce qui entraînera de plein droit et automatiquement l'annulation des prix qui auraient été éventuellement obtenus.

La société organisatrice se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises.

Sera notamment considéré comme fraude le fait pour un participant de s'inscrire puis de participer au jeu sous un ou des prête noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes. Chaque participant doit s'inscrire et participer au jeu sous son seul nom. Toute fraude entraînera l'élimination du participant.

#### **ARTICLE 10. LOI APPLICABLE**

Le présent règlement est régi par la loi française.





\* Extrait de règlement : Banque CIC Ouest, SA au capital de 63 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes, organise un jeu intitulé « Grand Jeu CIC TOURS GRAND SUD » samedi 12 octobre 2019, pour le compte des agences :

CIC TOURS GRAND SUD, 13 rue Gernand, 37300 Joué-Lès-Tours - 02 47 32 29 21 - 14238@cic.fr  
CIC CHAMBRY-LES-TOURS, rue Philippe Maupeau - 37170 Chambray-Lès-Tours - 02 47 32 29 25 - 14238@cic.fr  
CIC SAINT-AVERTIN, 1044 avenue du Général de Gaulle - 37550 Saint-Avertin - 02 47 32 29 24 - 14238@cic.fr

Principe du jeu : Samedi 12 octobre 2019, les conseillers CIC sont présents sur un stand au cours de la cérémonie de Remise des diplômes 2019 des étudiants en 6<sup>ème</sup> de médecine à Tours. Ces conseillers ramèteront un bulletin-jeu aux étudiants. Les participants au jeu devront compléter le bulletin-jeu et le déposer dans l'urne mise à disposition sur le stand CIC. La participation au jeu est gratuite et sans obligation de achat. Le jeu est ouvert à toute personne physique, âgée au moins de 18 ans au moment de sa participation, ayant sa capacité juridique, résidant sur le secteur d'exploitation du CIC Ouest. Les salariés et retraités du Groupe CIC et Crédit Mutuel, et ceux de leurs familles, les personnes ayant participé à la conception et à l'organisation du jeu, le commerçant et son personnel ainsi que les membres des familles de toutes les personnes citées précédemment, ne peuvent pas participer au jeu.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen d'un seul bulletin par personne (même nom, prénom et adresse). En cas de pluralité de participations chaque bulletin sera réputé nul. Les bulletins doivent être complétés intégralement. (Indications notées par un astérisque sur le bulletin). Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou ratés. Une photocopie du bulletin ne sera pas prise en compte lors du tirage au sort.

Gain : 5 cartes cadeaux LLDADO d'une valeur de 50 €, total des gains mis en jeu 250 €

Le tirage au sort sera effectué le mardi 15 octobre par l'agence CIC Tours Grand Sud devant témoins. Une personne participante ne pourra gagner qu'un seul bon d'achat. Les gagnants seront informés par courrier, mail ou par téléphone dans un délai de 8 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés.

Les cartes cadeaux seront remises aux gagnants à l'agence CIC Tours Grand Sud.

Aucune contrepartie en espèces ne sera possible.

Les participants qui n'auront pas gagné se verront proposés un rendez-vous avec un conseiller CIC pour leur présenter la banque.

**BLOCTEL** : Conformément à la réglementation, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique sur [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr), ou en écrivant à [Opposetel@Opposetel.fr](mailto:Opposetel@Opposetel.fr), 10 000 Troyes. Cette inscription entraînera l'interdiction pour tout professionnel, et tout intermédiaire agissant pour son compte, de vous démarcher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Elle ne fera pas obstacle à l'utilisation des courtonnes téléphoniques que vous nous aurez communiqués pour vous présenter une offre ou une nouveauté sur nos produits et services. Les informations personnelles recueillies par le CIC Ouest dans le cadre de cette opération peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé destiné principalement à la gestion pratique du jeu, gestion de cette relation, prospection, animation commerciale ou aux études statistiques. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression sur les informations qui vous concernent. Ces droits pourront être exercés en écrivant à l'adresse suivante : CIC Ouest, 2, avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est déposé à la SCP Levesque-Gallard et Bèthéret, Reyfer, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 12 Allée de la Madraie.

**CIC Ouest**

Construisons dans un monde qui bouge.



Banque CIC Ouest - Société anonyme au capital de 63 780 000 € - 2, avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 693 601 012 - N°ORIAS 07 008 4812. Banque régie par les articles L3141 et suivants du Code de Monnaie et de Finance - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance - [www.cicouest.fr](http://www.cicouest.fr) - CIC Mobile est un service de l'opérateur ET Telecom proposé par le CIC. SFRS, RCS Paris 421 73 892 - 12, rue Gallien, 93107 Paris Cedex 02 Direction Marketing Nantes 07/2019 - Ne pas jeter sur la voie publique.



# Samedi 12 octobre 2019

## Grand Jeu

### CIC TOURS GRAND SUD

# A Gagner

## 5 cartes illucado

### d'une valeur de 50 €



**CIC Ouest**

Construisons dans un monde qui bouge.



## Bulletin de participation

Mme  Mr

Nom \*

Prénom \*

Adresse \*

Code postal\*

Ville\*

Téléphone portable\*

Email \*

Date de naissance\*

### Avez-vous des projets :

- Changer de véhicule
- Acquérir un bien immobilier
- Autres projets immobiliers \_\_\_\_\_
- Faire des travaux
- Revoir mes assurances
- Revoir mon forfait téléphonie
- Souhaitez-vous recevoir des informations CIC sur ces projets**

\* Champs obligatoires



**Avec l'agence  
CIC TOURS GRAND SUD,  
à gagner  
5 cartes ILLICADO  
d'une valeur de 50 €\*  
Pour participer,  
il vous suffit de compléter  
ce bulletin jeu.**



Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées sur les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise du lot, ainsi qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande adressée à CIC Ouest - Direction du marketing - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 -44100 Nantes cedex 1 - en joignant une photocopie de leur carte d'identité.

Jeu  
CIC TOURS GRAND SUD  
Procès-verbal du tirage au sort

Suite au jeu CIC TOURS GRAND SUD qui s'est déroulé le 12 octobre 2019 lors de la remise des diplômes aux étudiants en médecine de Tours, nous avons procédé, ce jour, à l'agence CIC tours Grand Sud, 13 rue Gamard, 37300 Joué-Lès-Tours.

en présence de :

Nom Prénom 1er témoin \_\_\_\_\_

fonction \_\_\_\_\_

Nom Prénom 2ème témoin \_\_\_\_\_

fonction \_\_\_\_\_

au tirage au sort par (nom prénom de la personne ; fonction)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

qui tire au sort, 5 bulletins attestés « correct » par les témoins.

L'urne contient \_\_\_\_\_ bulletins.

Un Lot : une carte ILLICADO de 50 €.

Nom des gagnants :

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom adresse du gagnant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les gagnants seront informés par courrier, téléphone dans les 8 jours qui suivent le tirage au sort.

Fait pour valoir ce que de droit à Joué-lès-Tours , le mardi 15 octobre 2019

**Signature de la personne qui a effectué le tirage au sort**

**Signature des témoins**

Nom Prénom 1er témoin \_\_\_\_\_

Nom Prénom 2ème témoin \_\_\_\_\_

Cachet de l'entreprise